## RÉUNION DE RENTRÉE

Informations générales

Service de Scolarité

UFR | Unité de formation et de recherche

de mathématique et d'informatique

Université de Strasbourg

### **Sommaire**

- Inscriptions administratives
- Inscriptions pédagogiques / Aménagement d'études
- L'Espace numérique et social de travail (Ernest)
- Inscription aux UE de langues



- Site UFR Math Info / Modalités d'évaluation / Calendrier universitaire/ Examens
- Stage
- Relations Internationales
- Sécurité sociale
- Référente Handicap

## **Inscriptions administratives**



#### Rappel:

- Licence (2ème et 3ème année): : date limite fixée au 17 septembre 2023 •
- Licence professionnelle: date limite fixée au 17 septembre 2023
- Master 1 (sauf formations en alternance): date limite fixée au 8 septembre 2023
- Master 2 : date limite fixée au 1er octobre 2023

 L'inscription administrative ne sera validée qu'après <u>vérification</u> des pièces justificatives et du paiement des frais d'inscription

## **Ins**criptions pédagogiques / Aménagement des étu<mark>des</mark>

#### Inscriptions pédagogiques:

- Les inscriptions pédagogiques sont obligatoires.
- Les étudiants qui n'ont pas d'inscription pédagogique aux unités d'enseignement ne sont pas autorisés à se présenter aux épreuves d'évaluation.
- Les contrats pédagogiques fournis aux étudiants lors des réunions de rentrée doivent être complétés et rendus aux responsables de filières le demandant ou déposés au Service de scolarité dans les délais indiqués par le/la responsable de filière.

#### Aménagement des études:

Les étudiants relevant d'un **profil spécifique attesté** : étudiants salariés à partir de 10h/semaine, sportifs de haut niveau, engagés en situation de responsabilité (associations ou Conseils en lien avec l'Unistra, élus au Crous, etc...) peuvent bénéficier d'une dispense ou d'un aménagement spécifique.

→ En accord avec le responsable de filière, la demande est à déposer avant la fin du 1<sup>er</sup> mois des enseignements à l'aide des formulaires en ligne.

# L'Environnement numérique et social de travail (Ernest)

Ernest est le portail des services numériques de l'Unistra :

- emplois du temps, résultats d'examens, réinscriptions, bourses, activités sportives...
- cours en ligne, ressources documentaires et audiovisuelles...
- bibliothèque virtuelle de l'Université
- messagerie étudiante et divers outils pratiques

**L'adresse email étudiante est notre seul moyen de communication avec vous.** Avec Partage, il <u>n'est plus possible</u> de transférer l'email unistra sur un email perso.

Activation de compte utilisateur à l'adresse suivante:

ernest.unistra.fr

## **Inscription aux UE de langues**



Langues obligatoires (anglais ou allemand)

Inscription en ligne avec votre identifiant ENT ou Ernest :

sur le lien : <a href="https://lansadmin.unistra.fr">https://lansadmin.unistra.fr</a>

Inscrivez-vous dans un groupe:

→ onglet « UE obligatoire »

Une fois inscrit/e, consultez le **planning des séances** dans « **Mes inscriptions** ». Vous y trouverez le nom de l'enseignant qui vous fera cours, le centre de langue dont vous dépendez.

Les adresses des centres de langues sont consultables : <a href="https://langues.unistra.fr/lansad/sites-du-pole-lansad/">https://langues.unistra.fr/lansad/sites-du-pole-lansad/</a>

Attention : présence obligatoire au 1<sup>er</sup> cours.

## Modalités d'Evaluations / Calendrier universitaire

Vous trouverez notamment sur le site de l'UFR : <a href="https://mathinfo.unistra.fr/">https://mathinfo.unistra.fr/</a>

#### → Onglet Vie étudiante

- Le calendrier universitaire (N.B. : il existe un calendrier spécifique pour les formations en apprentissage)
- Les règles générales de l'Université de Strasbourg Les modalités d'évaluation des étudiants de l'UFR
- Les modalités d'évaluation des étudiants de l'UFR
- Le livret pédagogique des licences

#### Mais aussi:

- Les consignes des examens
- Les périodes d'examens

#### → Le calendrier tient lieu de convocation

# Stage



- Il est <u>obligatoire</u> d'avoir défini toutes les modalités pédagogiques du stage avant de faire une convention.
  - → Prenez contact avec votre Responsable de Filière afin de valider la demande.
- La saisie de la convention de stage se fait en ligne via l'Ernest (application Pstage).
- Il est recommandé de faire les démarches de saisie de la convention de stage <u>au</u> <u>minimum 1 mois</u> avant le début de celui-ci.
- Stages à l'étranger financement possible : <a href="http://www.unistra.fr/index.php?id=19413">http://www.unistra.fr/index.php?id=19413</a>

## **Relations internationales**



- Étudier à l'étranger en Europe (Erasmus+) ou hors Europe: https://mathinfo.unistra.fr/international/mobilite-sortante/
- Guide de la mobilité internationale
  - Aide financière
  - Correspondants Relations internationales de l'UFR Mathématique et Informatique :

Référent Relations Internationales - Agnès Lambert

Bureaux 103 et 119 (1er étage) : mai-seve@unistra.fr

**Programme ERASMUS** - Athanase Papadopoulos

Tél.: 03.68.85.01.32 Mail: athanase.papadopoulos@math.unistra.fr

#### **Programme Hors Erasmus**

Département de Mathématiques - Sofiane Souaifi

Tél.: 03.68.85.01.71 Mail: sofiane.souaifi@math.unistra.fr

Département Informatique – Etienne Baudrier

Tél.: 03.68.85.44.94 Mail: baudrier@unistra.fr

## Sécurité sociale



Depuis la rentrée 2018, la cotisation de sécurité sociale pour les étudiants est supprimée.

La procédure à suivre pour pouvoir être remboursé(e) de vos frais médicaux est indiquée sur le site de l'Unistra aux rubriques:

- « Vie des campus », « Vie pratique », Santé et
- « Formation », « Admission », « Inscription », Sécurité sociale.

## service de la vie universitaire - mission handicap

Informations pratiques :

https://handicap.unistra.fr/

- Contacts Service de la vie universitaire Mission handicap:

  Mme Fabienne Rakitic, f.rakitic@unistra.fr au 03 68 85 63 69

  Mme Jackie Didierjean, jdidierjean@unistra.fr au 03 68 85 65 47
- Contacts Référents handicap à l'UFR Mathématique et Informatique :

  Marjorie SCHIAVETTO, schiavetto@unistra.fr au 03 68 85 03 56

  Aura Popovici, a.popovici@unistra.fr au 03 68 85 02 59
- Étapes : <a href="http://www.unistra.fr/index.php?id=16897">http://www.unistra.fr/index.php?id=16897</a>

## Horaires d'accueil du Service de scolarité:



lundi de 9h00 à 12h30 mardi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

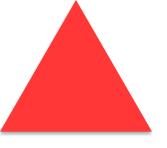
mercredi de 13h30 à 17h00

Jeudi – fermé

et vendredi de 8h30 à 12h00

Le bureau d'accueil se trouve au RDC de l'UFR de mathématique et d'informatique (côté Ouest du bâtiment, à proximité des salles C08 et T01).

Les Pass campus (cartes « étudiant ») seront récupérés selon les modalités indiquées ultérieurement par le Service de scolarité.



## Bonne rentrée à toutes et à tous!

